

Compte-rendu sommaire de la séance du 19 juin 2018

Date de convocation : 15 juin 2018

Date d'affichage : 21 juin 2018

Assistaient à la séance : Mmes ACQUAIRE, ARRASSE
Mrs ACQUAIRE, FENOT, ZIENTEK B., DEVENDEVILLE, ZIENTEK S., FROISSART,
BEAUVOIS, ROUSSEAU

Absents excusés : M. VANDEPUTTE, M. LEFEVRE, Mme CLEENEWERCK (Proc. M.
DEVENDEVILLE)

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers représentés : 11

Secrétaire de séance : Mme ARRASSE

INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 29 mai 2018 et adoption.
- Travaux sur la RD937 :
 - o la route sera fermée du 27 juillet au 10 août 2018 : des déviations seront mises en place.
 - o Les habitants seront prévenus dès que la mairie aura obtenu toutes les informations.
 - o Il y aura une perte financière pour les commerçants d'Athies (pharmacie, coiffeur et café), et également pour les marchands ambulants. La mairie se renseigne pour d'éventuelles aides.
 - o Des subventions sont demandées : Amendes de police, Département, Sanef...

DEMANDE DE CONVENTION

Monsieur le Maire expose aux conseillers la nécessité d'établir une convention avec le Conseil Départemental de la Somme concernant les travaux et aménagement sécuritaires prévus sur la RD937, du 27 juillet au 10 août 2018.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil décident :

- D'accepter la proposition de Monsieur le Maire, à savoir établir une convention avec le Conseil Départemental de la Somme concernant les travaux et aménagement sécuritaires prévus sur la RD937, du 27 juillet au 10 août 2018.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre toutes décisions concernant cette affaire.

SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE – ETUDE DE DEVIS

Monsieur le Maire expose aux conseillers les plis reçus pour :

- Le remplacement des regards sur la RD937
- La sécurisation de la traversée d'Athies

Ouverture des Plis

- 1) Remplacement des regards :
 - a. Société RAMERY : 15 991.36€ HT
 - b. Société COLAS : 15 850.00€ HT
- 2) Sécurisation de la traversée du village :
 - a. Société RAMERY : 41 605.10€ HT
 - b. Société COLAS : 49 996.77€ HT
 - c. Société GOREZ : 50 003.40€ HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil décident :

- De faire réaliser les travaux de remplacement des regards par la Société COLAS, pour un montant de 15 850.00€ HT.
- De faire réaliser les travaux de sécurisation de la traversée d'Athies par la société RAMERY pour un montant de 41 605.10€ HT.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre toutes décisions concernant ces affaires.

Fin de séance à 19h30.

Signatures